

Distr. LIMITÉE

UNEP (DEPI)/CAR IG.48/INF.4 23 septembre 2023

Original: Anglais

Vingtième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et dix-septième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes.

Oranjestad, Aruba, 5 octobre 2023

RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET 2021-2022 DU SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION DE CARTAGENA

Pour des raisons d'économie et pour préserver l'environnement, les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires des documents de travail et d'information à la réunion et de ne pas en demander d'autres.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 1. Le Secrétariat de la Convention de Cartagena présente l'état d'avancement de la mise en œuvre de son programme de travail 2021-2022, y compris l'aperçu financier, à la vingtième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action des Caraïbes et à la dix-septième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, tenues du 3 au 6 octobre 2023, à Oranjestad, Aruba.
- 2. Le rapport décrit les mesures prises par le Secrétariat en réponse aux décisions de la 19^e IG et la 16^e COP (Annexe I).
- 3. Les opérations du Secrétariat sont en grande partie financées par les Parties contractantes au moyen de contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF), dont le montant total semestriel des annonces de contributions s'élève à 2 528 616 \$US. Le total des engagements de contribution reçus, de 2013 à 2022, a toujours été inférieur au niveau semestriel des contributions statutaires et, par conséquent, le Secrétariat continue d'utiliser diverses stratégies d'économies et de mobilisation des ressources, pour faire face aux contraintes financières de longue date.
- 4. Les gouvernements dont les contributions annoncées n'ont pas été versées sont vivement encouragés à verser régulièrement, et en temps voulu, des contributions au Fonds d'affectation spéciale, afin d'assurer la continuité du programme et, par conséquent, de répondre plus efficacement aux besoins des Parties contractantes.
- 5. Le Secrétariat renouvelle sa reconnaissance pour la coopération dont ont fait preuve les gouvernements qui ont apporté un soutien et des contributions extraordinaires pour faciliter la mise en œuvre du programme de travail 2021-2022 et, en particulier, pour la tenue de la 19^e IG et la 16^e COP. À relever l'appui continu fourni par les Gouvernements de Cuba, de la France, de Trinidad-et-Tobago et de Curaçao, pour accueillir les centres d'activités régionaux (CAR) du Secrétariat, le Gouvernement de la Jamaïque pour accueillir le Bureau du Secrétariat, et l'appui apporté par le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et de la France à la tenue de la 20^e IG et la 17^e COP.
- 6. La mise en œuvre des projets et activités du plan de travail a été facilitée par des partenariats avec des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, des milieux universitaires, scientifiques et de recherche et la société civile, y compris le secteur privé. Une plus grande coopération avec les organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux a été poursuivie.
- 7. Les CAR ont fourni un appui technique accru dans l'exécution des activités du programme et du projet. La coopération avec une série d'agences régionales et sous-régionales a facilité la mise en œuvre du plan de travail 2021-2022.
- 8. Le Secrétariat est l'agence d'exécution et/ou co-exécutante de plusieurs projets régionaux et/ou sousrégionaux et a continué ses travaux avec les gouvernements et les partenaires, en vue d'élaborer de nouvelles propositions de projets, lesquelles ont été prises en compte dans le projet de plan de travail et de budget 2023-2024 du Secrétariat.
- 9. Les principales réalisations du Secrétariat dans la mise en œuvre du programme de travail 2021-2022 ont été les suivantes :
 - Augmentation des contributions des gouvernements au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes et paiement des arriérés de contributions.
 - La ratification du Protocole SPAW par le gouvernement du Nicaragua;
 - Mobilisation de nouvelles sources de financement et d'assistance technique par le biais des projets

Villes et Promar du FEM pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ;

- Amélioration des synergies avec d'autres programmes du PNUE, agences des Nations Unies, projets et activités dans la région des Caraïbes, comme en témoignent les travaux des sousprogrammes SPAW et AMEP;
- Amélioration de la gestion des données, du partage des données et du renforcement des capacités des pays membres sur les questions émergentes dans la région.
- Renforcement de l'intégration des sous-programmes SPAW et LBS, grâce à la mise en œuvre du projet MEA III ACP et aux travaux en cours sur les sargasses, le suivi des déversements d'hydrocarbures, l'acidification des océans et les plastiques en mer.
- Amélioration des connaissances des approches de l'économie bleue, de la gouvernance des océans, des déchets solides, de la gestion intégrée des ressources en eaux usées et de la gestion des éléments nutritifs dans les Caraïbes, grâce à des bulletins d'information et à la diffusion de rapports sur le site Web et les médias sociaux.
- 10. Malgré ces réalisations, l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux projets et activités continuent d'être limitées en raison de divers facteurs, en particulier, le manque de ressources financières et humaines suffisantes au Secrétariat. Les difficultés financières sont liées à l'absence de contributions ponctuelles de la part des Parties contractantes et des gouvernements membres au Fonds d'affectation spéciale et de l'accumulation continue des arriérés de contributions. Ce manque de ressources financières a des répercussions négatives sur la capacité du Secrétariat de coordonner ses activités, et le besoin d'assurer la durabilité financière demeure une priorité très élevée du Secrétariat. Ceci se reflète dans la nouvelle stratégie 2023-2030 du PEC.
- 11. Les activités continueront de se concentrer sur l'augmentation du nombre de ratifications de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles, en soutenant la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie 2023-2030 du PEC, sous réserve de son approbation et d'autres stratégies thématiques et plans d'action régionaux pertinents adoptés par les Parties contractantes.

TABLE DE MATIERES

RÉSU	UMÉ EXÉCUTIF	i
TAB	LE DE MATIERES	iii
RAP	PORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET 2021-2022 DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES	1
I.	GESTION, ADMINISTRATION ET ORGANISATION	1
II.	FINANCES ET COMPTABILITÉ.	1
III.	GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DE LA POLLUTION	2
IV.	BIODIVERSITÉ ET ZONES PROTÉGÉES	3
V.	COMMUNICATION, ÉDUCATION, FORMATION ET SENSIBILISATION	5
ANN	EXE I : État des réponses aux décisions de la Conférence des Parties à la Convention de Cartagena	11
ANN	IEXE II : État des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, au 31 décembre 2022	21
ANN	EXE III : Organigramme du Secrétariat de la Convention de Cartagena, au 31 décembre 2022	23
ANN	EXE IV : État des annonces de contributions et des dépenses (en \$ US	25
ANN	EXE V : Budget et dépenses par catégorie d'engagements (en \$ US)	27

RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET 2021-2022 DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES

I. GESTION, ADMINISTRATION ET ORGANISATION

- 1. La composition du personnel du PEC-PNUE, à la fin de l'année 2022, était de 11 postes. Outre le coordonnateur au niveau P-5, il y avait 2 officiers de programme à plein temps à P4, 1 officier de programme associé pour CETA au niveau P2, et 8 agents recrutés localement et rémunérés par le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes. (3-G6, 3-G5, 1-G4 & 1-G3).2. 1 poste de l'Unité administrative du Secrétariat, l'officier chargé de l'administration et de la gestion des fonds (P-4), a été financé sur les 13 % de dépenses d'appui aux programme, prélevées sur le Fonds d'affectation spéciale et d'autres projets extérieurs au FEM, exécutés par le Secrétariat de la Convention de Cartagena.
- 2. Le Secrétariat a également accueilli et géré le groupe de coordination des projets FEM/Gestion intégrée des écosystèmes, de l'eau et de la terre dans les petits états insulaires en développement (IWECO), qui a financé 3 postes. (1 P3, 1 G6 & 1G5).4. Les changements de personnel à l'UCR/CAR/PNUE ont été les suivants :
 - a. L'assistant aux finances et au budget G-6 a démissionné en juin 2022 et un remplaçant a depuis été recruté en 2023.
 - b. L'assistant d'information G-6 a démissionné en février 2022 et le recrutement est en cours.
 - c. Avec la nomination de Chris Corbin au poste de Coordonnateur du Secrétariat, le poste d'officier de programme (P4) AMEP est devenu vacant et le recrutement est en cours.

II. FINANCES ET COMPTABILITÉ.

- 3. Le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF) est resté la principale source de soutien financier du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) du PNUE, bien que le total des promesses semestrielles au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes soit resté inchangé depuis 2015.
- 4. La situation financière du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF) est présentée à l'annexe V, qui présente l'état du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, au 31 décembre 2022. Le Secrétariat a poursuivi activement le recouvrement des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, y compris le recouvrement des contributions impayées.
- 5. Il est également devenu courant que les gouvernements membres apportent des contributions en nature, en accueillant des réunions et des ateliers du PEC, à chaque fois que l'occasion se présente, tout en veillant à ce que le coût d'appui au programme ne soit pas compromis. En octobre 2023, le gouvernement des Pays-Bas accueillera l'actuelle COP/IG de la Convention de Cartagena et les COP des protocoles LBS et SPAW.
- 6. Le Secrétariat continue de s'efforcer de solliciter des fonds auprès d'autres sources, telles que le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres donateurs. Outre la mise en œuvre des activités dans le cadre des projets, le Secrétariat y a bénéficié du partage des coûts opérationnels, ce qui a par la suite réduit ces coûts pour le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, ce qui démontre l'engagement du Secrétariat à répondre aux besoins régionaux et aux demandes mondiales, malgré les difficultés financières posées par les contributions inchangées au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes.

III. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DE LA POLLUTION

- 7. Cette section est une vue d'ensemble des activités du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) qui soutient le Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (LBS) et le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Elle fournit un résumé des mesures prises en réponse aux décisions de la cinquième réunion des Parties contractantes (5e COP) au Protocole LBS, 19e IG/16e COP.
- 8. L'objectif du sous-programme AMEP est de prévenir, réduire et contrôler la pollution du milieu côtier et marin d'origine terrestre et marine, permettant ainsi aux pays de la région des Caraïbes de s'acquitter de leurs obligations, au titre des protocoles LBS et déversement d'hydrocarbures.
- 9. Les objectifs spécifiques du sous-programme sont les suivants :
 - Coordonner et superviser la mise en œuvre des projets et activités d'AMEP dans le cadre de la Convention de Cartagena;
 - Veiller à ce que la formulation et la mise en œuvre de projets et d'activités satisfassent aux obligations découlant des protocoles LBS et déversements d'hydrocarbures ;
 - Promouvoir la ratification, l'adhésion et la mise en œuvre effective du Protocole LBS et déversement d'hydrocarbures, et
 - Renforcer la coordination, la collaboration et la communication avec les centres d'activités régionaux (CAR), les membres du Réseau d'activités régional (RAR) et les organisations régionales et internationales compétentes, dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de travail d'AMEP.
- 10. Deux <u>Ateliers virtuels</u> ont été organisés en novembre 2021, l'un en anglais et l'autre en espagnol, avec les Parties non contractantes au Protocole LBS, pour promouvoir la ratification, identifier les obstacles à la ratification et élaborer une liste des besoins en matière de renforcement des capacités.
- 11. Les Gouvernements du Guatemala, du Mexique, du Suriname et de Saint-Kitts-et-Nevis ont reçu un appui technique et des conseils pour les aider à devenir Parties au Protocole LBS. Grâce à cet appui, Saint-Kitts-et-Nevis a préparé et soumis à son Cabinet des ministres une demande de ratification du Protocole LBS. La demande a été approuvée et des efforts sont en cours pour déposer officiellement l'instrument de ratification. Au mois de novembre 2022, Saint-Vincent-et-les-Grenadines a reçu l'approbation du Cabinet pour la ratification du Protocole LBS et le Suriname a présenté une demande interne de ratification de la Convention de Cartagena et de ses trois Protocoles (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.3).
- 12. L'Officier de programme (OP) d'AMEP a coordonné la mise en œuvre des activités du programme pour 2021-2022, avec le soutien de l'officier adjoint financé par le gouvernement allemand, de l'assistant d'équipe pour les communications, l'éducation, la formation et la sensibilisation (CETA) et d'une assistante de programme temporaire qui a rejoint l'équipe, du mois de mars au mois de décembre 2021, en l'absence d'un membre du personnel à temps plein. Les directeurs et le personnel des centres d'activités régionaux de LBS ont fourni un soutien technique supplémentaire. L'Officier adjoint et l'assistant à la gestion des programmes d'AMEP (fonctionnaire à plein temps) ont rejoint le Secrétariat en octobre 2021 et en mars 2022, respectivement.
- 13. L'Officier de programme d'AMEP a continué d'être le responsable du sous-programme de Communications en l'absence d'un officier de programme de CETA. L'Officier adjoint a été recruté pour soutenir à la fois les sous-programmes LBS et CETA. Trois stagiaires ont apporté un soutien supplémentaire au sous-programme AMEP, au cours de la période 2021-2022.

- 14. L'Officier de programme d'AMEP a exercé les fonctions d'administrateur responsable, du mois de novembre 2021 au mois de mars 2022, et a supervisé le sous-programme relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) en l'absence d'un officier de programme SPAW qui a quitté le Secrétariat en mars 2022. Il a agi en qualité de coordonnateur, du mois de juin au mois d'août 2022, et a été responsable du suivi des décisions de la Convention et du Protocole LBS et de fournir des mises à jour périodiques au Bureau et au siège du PNUE. L'Officier de programme d'AMEP a été nommé Coordonnateur du Secrétariat de la Convention de Cartagena, le 1 septembre 2022. Le processus de recrutement pour le poste d'officier de programme à AMEP est en cours.
- 15. Deux volontaires des Nations Unies ont été recrutés pour appuyer le plan de travail du sousprogramme AMEP, une volontaire pour aider aux activités de lutte contre les déchets marins et une assistante de projet pour soutenir la mise en œuvre du projet relatif aux traités d'application environnementaux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) - MEA III ACP.
- 16. Des discussions sont en cours entre le Secrétariat et le Gouvernement cubain concernant l'accord d'accueil visant à officialiser le Centre de recherche et de gestion environnementale des transports (CIMAB) en tant que Centre d'activités régional (CAR) du Protocole LBS.
- 17. Les activités du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) de l'exercice biennal ont été exécutées à l'appui des domaines thématiques suivants : a) suivi et évaluation ; b) Gestion des déchets ; c) Gestion des bassins versants ; et d) Programmes d'action nationaux pour la prévention de la pollution.
- 18. La collaboration entre le sous-programme AMEP et les bureaux régionaux et sous-régionaux du PNUE pour les Caraïbes a continué d'être axée sur les déchets solides, notamment les plastiques et les microplastiques et la gestion des produits chimiques. Des discussions sont en cours pour identifier les pays qui ont besoin d'un soutien pour l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux de réduction des déchets marins et des plastiques.
- 19. Le Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) sur le suivi et l'évaluation de l'environnement et les sous-groupes thématiques connexes continuent d'apporter un appui technique au Secrétariat et aux Centres d'activités régionaux par des activités qui soutiennent la mise en œuvre de la Stratégie régionale et du Plan d'action de la Convention de Cartagena pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des principaux habitats marins dans la région des Caraïbes 2021-2030.

IV. BIODIVERSITÉ ET ZONES PROTÉGÉES

Apercu du programme

- 20. Cette section donne un aperçu des activités mises en œuvre du sous-programme relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW). Elle indique les mesures prises pour donner suite aux décisions de la onzième Réunion des Parties contractantes (11e COP) au Protocole SPAW, 19e IG / 16e COP et l'état des activités pour l'exercice biennal 2021-2022.
- 21. Au cours de cet exercice biennal (2021-2022), le sous-programme SPAW s'est concentré sur l'assistance aux pays dans les domaines suivants :
 - a) Renforcer la gestion et le travail en réseau des zones marines protégées (MPA) et des espèces protégées ;
 - b) Promouvoir et intégrer les principes de l'approche par écosystèmes, afin de lutter contre la dégradation de certains services écosystémiques prioritaires et de répondre de même, par la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources côtières, aux problèmes de développement, avec l'appui du projet « Application des traités environnementaux dans les pays

- d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) -MEA III- ACP »;
- c) Reconnaître l'interdépendance et les aspects multidimensionnels des systèmes écologiques et sociaux. Cette approche a été appuyée par d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (MEA), tels que la CDB et la Convention de Ramsar.
- 22. Les activités ont également visé à assurer la coordination avec d'autres accords et programmes environnementaux traitant de questions relatives à la conservation de la diversité biologique présentant un intérêt particulier pour le Protocole SPAW, tels que les Directions stratégiques du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour les mers régionales 2022-2025, la Convention d'Abidjan, la Commission baleinière internationale (CBI), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), leur stratégie pour les Caraïbes ; et le Programme de gestion de la biodiversité et des zones protégées (BIOPAMA), la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC), le projet de grands écosystèmes marins du plateau continental des Caraïbes et du nord du Brésil (CLME+), la Commission des pêches de l'Atlantique Centre-Ouest de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO-WECAFC), le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes (CRFM), l'initiative internationale pour les récifs coralliens, (ICRI), l'Office des Nations Unies de lutte contre la drogue et la criminalité (ONUDC), et la Commission des Conventions d'Oslo et de Paris (OSPAR).
- 23. Des activités spécifiques du plan de travail pour la période 2021-2022 s'articule autour de cinq principaux éléments (sous-programmes) :
 - a) Coordination de programme;
 - b) Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes (y compris la formation et le renforcement des capacités pour la gestion des zones protégées);
 - c) Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces ;
 - d) La conservation des espèces menacées et en voie de disparition et
 - e) La conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins (y compris les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins, en utilisant l'approche de gestion par écosystème (EBM)).
- 24. En outre, le Secrétariat s'est focalisé sur le recouvrement de fonds, en élaborant des stratégies et en rationalisant les activités de SPAW, car les contributions financières et les ressources humaines nécessaires à l'exécution des programmes étaient toujours limitées. Par conséquent, les interventions ont été de nature opportuniste et stratégique.
- 25. Pendant la période 2021-2022, la coordination quotidienne de la mise en œuvre des activités programmatiques a continué d'être supervisée par l'Officier de programme SPAW, qui est responsable de la coordination générale du programme, avec l'appui de l'Officier de programme adjoint et de l'assistant de programme SPAW. Au mois de mars 2022, l'Officier de programme SPAW a démissionné et le poste de remplaçant a été annoncé. La coordination générale de SPAW a été supervisée par l'Officier de Programme adjoint et l'assistant de programme, pendant la période intérimaire.
- 26. Un appui supplémentaire pour atteindre les objectifs de ce sous-programme a été reçu de la part du Centre d'activités régional de SPAW (CAR-SPAW), qui est situé en Guadeloupe et soutenu par le Gouvernement français (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.6 pour plus de détails sur les fonds fournis par le Gouvernement Français par l'intermédiaire du CAR-SPAW, pour la mise en œuvre de ses activités). Les coûts de fonctionnement du CAR-SPAW sont couverts par le Ministère Français de l'environnement, y compris les salaires de trois (3) agents Français/fonctionnaires : un (1) Directeur exécutif, un (1) Directeur adjoint et Officier de programme, et un (1) Assistant administratif. En juillet 2022, le directeur exécutif du CAR-SPAW a démissionné après six années

en fonction, et le poste de directeur exécutif a de nouveau été pourvu en septembre 2022. L'équipe est soutenue par deux membres du personnel financés par des projets de l'Union européenne et deux (2) volontaires du service civil, en tant qu'agents auxiliaires.

- 27. Conformément aux objectifs de développer des synergies, de promotion du Protocole et d'optimisation des ressources, les activités suivantes ont été menées à bien ou lancées :
 - Un Mémorandum d'entente (MoU) a été signé avec la Commission OSPAR en 2021, il a pris fin en novembre 2022. Le but de ce Mémorandum d'entente était de fournir un cadre de coopération et de compréhension, et de faciliter la collaboration entre la Convention de Cartagena et les Secrétariats OSPAR pour promouvoir des buts et des objectifs communs concernant la protection mutuelle et l'amélioration du milieu marin dans l'Atlantique. Ce Mémorandum a encouragé les éléments suivants :
 - O La prévention de la pollution marine ;
 - o La protection du milieu marin et
 - o L'utilisation durable et la conservation des ressources marines.
- 28. Le gouvernement du Nicaragua a ratifié le Protocole SPAW au mois de mai 2021. Un appui a été fourni aux gouvernements du Guatemala, du Costa Rica, de la Jamaïque, du Mexique, du Suriname, de Saint-Kitts-et-Nevis et des territoires du Royaume-Uni, pour les aider à devenir Parties au Protocole SPAW, qu'ils n'ont pas encore ratifié. Les Gouvernements de Saint-Kitts-et-Nevis examinent actuellement les propositions du Cabinet, en vue de la ratification du protocole SPAW.
- 29. La mise en œuvre des activités dans le cadre du projet financé par l'UE « Application des traités environnementaux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ACP-MEA Phase III » (1 961 264 US \$) a été poursuivie (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.43). Le projet de quatre (4) ans (2020-2024) se traduira par :
 - Le renforcement des cadres de gouvernance des conventions sur les mers régionales et des protocoles associés ;
 - Un réseau fonctionnel de zones protégées classées à SPAW couvrant des habitats et des écosystèmes interconnectés pour restaurer et maintenir la santé des océans. La réduction de l'afflux de déchets entrant dans le milieu marin de la région des Caraïbes ; et
 - Une documentation des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la gestion des déchets marins, au niveau communautaire.
- 30. Deux documents techniques ont été lancés :
 - 2021 Document technique sur le Sargassum : Transformer la crise en opportunité (mise à jour)
 - 2021 Document technique sur la maladie de la perte de tissu corallien pierreux (SCTLD)
- 31. Un certain nombre de réunions et de webinaires ont été organisés et/ou suivis, afin de continuer à promouvoir le sous-programme et à développer des synergies. En raison du début de la pandémie de coronavirus (Covid-19), à partir de mars 2020, certaines réunions ont été organisées via une participation virtuelle.

V. COMMUNICATION, ÉDUCATION, FORMATION ET SENSIBILISATION

32. La présente section fournit un résumé du travail de communication du Secrétariat, tel que décrit dans

le plan de travail 2021-2022, approuvé par la 19^e IGM et la 16^e COP : $\frac{\text{http://gefcrew.org/carrcu/19IGM/Work-Docs/IG.45-3\%20Rev.1-EN.pdf}$

- 33. Les objectifs de CETA sont les suivants :
 - Diffuser des informations relatives à la mise en œuvre de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.
 - Promouvoir une meilleure compréhension de la valeur et de l'importance des ressources marines et côtières.
 - Faciliter la formation et le renforcement des capacités des Parties contractantes, notamment en améliorant l'accès à l'information sur la gestion des ressources marines et côtières.
 - Fournir un soutien en matière de communication à tous les secteurs du Secrétariat.
- 34. Des communications et un appui technique ont été fournis pour la tenue des réunions intergouvernementales du Secrétariat, des évènements du projet (ateliers, webinaires, réunions) et d'autres activités de sensibilisation.
- 35. La stratégie de communication du Secrétariat, qui a été mise à jour au cours de l'exercice biennal, a servi de cadre aux activités de communication. Ceux-ci relevaient de quatre piliers principaux :
 - Communications d'entreprise et relations publiques : Accroître la visibilité du Programme pour l'environnement des Caraïbes et promouvoir les projets et activités du Secrétariat ;
 - Information et gestion des données : Fournir des données, des informations et un appui technique aux Parties contractantes et aux partenaires ;
 - Éducation environnementale et sensibilisation du public : Mettre en œuvre des activités visant à informer le public sur des questions environnementales spécifiques ;
 - Communication participative pour le développement : Faire participer les parties prenantes et les partenaires du projet aux efforts de communication axés sur les projets, afin de documenter et de fournir des preuves de changement de comportement.
- 36. En raison de l'impact continu de la pandémie de COVID-19, les activités de communication et de sensibilisation du public se sont poursuivies virtuellement, en 2021 et en 2022. Au cours de cette période, le Secrétariat a soutenu le siège du PNUE et l'ensemble du système des Nations Unies, en favorisant des messages positifs (et des campagnes) sur les médias sociaux pour atténuer la propagation du COVID-19 et les mythes associés au virus, diffuser les orientations de l'Organisation mondiale de la Santé sur les protocoles sanitaires COVID-19, encourager les bonnes pratiques de gestion des déchets pour l'utilisation et l'élimination des masques à usage unique, entre autres. Le Secrétariat a également participé à des webinaires connexes, organisés par le Département des communications mondiales des Nations Unies, concernant l'état de la pandémie de COVID-19 et de la variole simienne (l'orthopoxvirose simienne).
- 37. En mai 2022, le poste d'assistant aux systèmes d'information est devenu vacant. Compte tenu des fonctions essentielles associées à ce poste, des tâches supplémentaires ont été assumées par l'adjoint d'équipe de CETA et le chauffeur/commis administratif, afin de permettre la continuité du soutien informatique au Secrétariat. Un assistant informatique temporaire a été intégré à la mi-septembre 2022 pour 6 mois, qui a ensuite été prolongé de 3 mois supplémentaires. L'offre d'emploi pour un assistant informatique à temps plein devrait être publiée en 2023, avec une sélection d'ici, la mi-2023.
- 38. Quatre stagiaires¹ ont participé aux activités de sensibilisation du public, aux publications sur les médias sociaux, à la rédaction de rapports, à des présentations, aux activités de LBS et de SPAW et

¹ Devika Roy, Hacer Eda Isik, Paloma Guzman, Mahsa Sanai

aux mises à jour du site Web. Les travaux du sous-programme CETA ont également été soutenus par un officier de programme associé, le spécialiste de la communication IWEco du FEM et deux volontaires nationaux des Nations Unies, recrutés en 2022, qui ont participé aux activités de communication liées aux déchets marins et au projet ACP MEA 3.

- 39. Au mois de juin 2022, le Secrétariat a lancé son premier bulletin électronique contenant des mises à jour combinées de tous les domaines de travail, y compris les activités entreprises par les centres d'activités régionaux et les mises à jour par pays : Édition 1 : Juin 2022; Édition 2 : Septembre 2022; Édition 3 : Décembre 2022
- 40. Dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur les océans, en juin juillet 2022, le Département de la communication mondiale des Nations Unies a élaboré un <u>podcast</u> qui a exploré certains problèmes liés aux océans, auxquels la Barbade est confrontée. Le Secrétariat a également participé à un <u>entretien sur l'importance et le rôle de la Convention</u> dans la résolution des problèmes environnementaux urgents dans la région des Caraïbes.
- 41. Étant donné que le sous-programme « Communications » ne dispose pas d'un budget pour la mise en œuvre de son plan de travail, le Secrétariat a continué de mobiliser les ressources disponibles, grâce aux partenariats, et a tiré parti des activités de communication des projets en cours, afin de maximiser l'efficacité de ses travaux. Les activités de communication et d'éducation du public suivantes ont été entreprises dans le cadre de projets co-exécutés ou dirigés par le Secrétariat ou financés dans le cadre de ceux-ci :

Programme des Nations Unies pour la sécurité humaine en Jamaïque : Le travail du Secrétariat dans le cadre du Programme des Nations Unies pour la sécurité humaine en Jamaïque a fait l'objet d'un feuilletage intitulé <u>Donner vie aux données : Histoires d'impact humain sur les ODD du monde entier</u> (page 29). La publication, préparée par la Division de statistique de l'ONU, a recueilli une poignée d'histoires d'impact humain et a été élaborée en préparation du Rapport mondial sur les objectifs de développement durable (ODD), 2022.

MEA III ACP : <u>Page web du projet</u> créée et mise à jour trimestriellement ; six (6) contributions combinées au bulletin d'information et au résumé mensuel des projets MEA III ACP ;

- 42. En commémoration du 35^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention, le Secrétariat a produit une vidéo qui retrace l'héritage de la Convention, depuis son adoption dans les années 1980, dans un contexte d'attention croissante portée aux défis environnementaux, jusqu'à son rôle continu dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le soutien aux décideurs politiques et aux législateurs, la protection des moyens de subsistance qui dépendent des ressources marines, et la réponse aux menaces et aux défis nouveaux et émergents. La production a été rendue possible grâce au financement du projet MEA III ACP, et a soutenu les efforts du Secrétariat pour promouvoir la ratification de la Convention et de ses Protocoles.
- 43. La vidéo est sur YouTube https://youtu.be/vDvgHBF1Ubc et elle est disponible en anglais, en espagnol et en français.

IWEco FEM

44. Grâce au financement du projet IWEco du FEM, une série de vidéos a été produite en quatre parties sur les sargasses. Les vidéos ont sensibilisé le grand public aux origines et aux impacts de l'afflux de sargasses qui sévit dans la région des Caraïbes depuis plusieurs années. La série a exploré l'origine des algues dans la région et les efforts des gouvernements et d'autres parties prenantes pour réduire

l'afflux et ses impacts sur les côtes, la santé et les moyens de subsistance. Les témoignages présentés ont également donné un aperçu des actions et des coûts associés pour atténuer et surveiller l'afflux, ainsi que des innovations des jeunes entrepreneurs pour transformer les sargasses en une opportunité économique précieuse. La série de vidéos est disponible en anglais, en espagnol et en français.

Anglais (YouTube):

https://www.youtube.com/playlist?list=PL1b4CjsKoE4cfr8RDO0gkrI4ASrmF9mcK Anglais, espagnol, français (SharePoint): Série de vidéos sur les sargasses.

- 45. À l'appui de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, une campagne sur les médias sociaux intitulée #RestorationBeginsWithMe (https://iweco.org/news-and-media/news-releases/restoration-begins-with-me) a été élaborée et lancée en collaboration avec l'équipe du projet IWEco du FEM, le Bureau sous-régional du PNUE pour les Caraïbes et la représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour la Jamaïque, les Bahamas et le Belize. Les membres du public ont été invités à soumettre une photographie avec une courte description, ou une courte vidéo, d'une activité telle que la plantation d'arbres ou le soin, ou tout ce qui est associé à une telle activité qui montre comment ils valorisent les plantes, les arbres ou les forêts, et ce qu'ils signifient pour eux. La campagne visait à présenter la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et son importance, à sensibiliser sur la valeur de la restauration des écosystèmes et sur la valeur des arbres et des forêts. La campagne a été lancée à l'occasion de la Journée internationale des forêts (JIF) et a culminé lors de la Journée mondiale de l'environnement (JME), 2021, lorsque la Décennie pour la restauration des écosystèmes a été officiellement lancée.
- 46. **CReW+ FEM: Cinq** (5) articles ont été publiés dans le bulletin CReW+ du FEM (en 2022, lorsque le bulletin a été lancé); participation à la campagne de médias sociaux « Meet the Team » du projet, pour présenter les membres des agences de co-mise en œuvre et de co-exécution; achat d'interprètes et de consultants pour le CReW+ FEM; appui à la planification et à l'exécution des réunions du Comité directeur du projet CReW+ du FEM, en 2021 et 2022; examen de la stratégie de communication et des activités annuelles du projet et les commentaires fournis à cet égard; appui à l'élaboration, à la promotion et à l'organisation de webinaires dans le cadre de l'Académie CReW+ du FEM; soutien technique fourni dans le cadre du développement du site Web du projet.
- 47. D'autres journées environnementales ont été commémorées par les activités suivantes :
 - Journée mondiale des zones humides publications sur les réseaux sociaux
 - Journée mondiale de la vie sauvage publications sur les réseaux sociaux
 - Journée mondiale de l'eau publications sur les réseaux sociaux sur le thème et le travail du Secrétariat sur la gestion intégrée des ressources en eau; Article CReW+ en 2021 https://www.unep.org/cep/news/blogpost/sewage-sells-unexpected-value-wastewater;
 - Journée internationale de la biodiversité Lancement de la série d'affiches IWEco du FEM. Articles publiés sur le site Web https://www.unep.org/cep/news/blogpost/our-gef-iweco-project-launches-poster-series-international-biodiversity-day, des publications sur les médias sociaux et des affiches présentées dans le bulletin d'information.
 - Journée mondiale des Océans, Journée mondiale de l'environnement publications sur les réseaux sociaux.
 - Journée des Nations Unies en 2021, le Secrétariat a participé à des activités virtuelles organisées par le Groupe des communications des Nations Unies qui dessert la Jamaïque et les Bahamas. En 2022, <u>le Secrétariat a présidé une table ronde sur l'Objectif de développement durable 14</u> lors du Forum de partenariat des Nations Unies pour la Jamaïque. Des kiosques virtuels ont également

- été installés sur les VFairs, en 2021 et 2022, pour promouvoir le travail du Secrétariat et les ressources disponibles.
- Journée mondiale des toilettes publications sur les réseaux sociaux et publication d'articles du FEM sur la CReW+ (https://www.unep.org/cep/news/blogpost/world-toilet-day-making-visible-linkage-between-groundwater-and-marine-ecosystems).
- 48. Plusieurs autres activités ont été entreprises pour sensibiliser aux questions environnementales et à l'importance de la protection des ressources côtières et marines. Il s'agit notamment des éléments suivants :
 - Publication de nouvelles fiches d'information sur des questions thématiques et de nouveaux projets, d'articles de sites Web et de publications ;
 - Sept communiqués de presse et 48 publications (combinaison d'histoires, de blogs, d'annonces Web) publiés sur le site Web, de janvier 2021 à décembre 2022.
 - Diffusion d'informations aux points de liaison (appels à candidatures reçus d'autres agences, invitations à des webinaires et à des événements de projet, etc.);
 - Le Secrétariat a continué d'utiliser Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn pour partager des mises à jour du programme et mettre en lumière les nouvelles environnementales nationales, régionales et mondiales pertinentes. Le nombre de nos abonnés <u>Facebook</u> a augmenté de 11%, passant d'un total de 9 454 à la fin de 2020 à 10 496 à la fin de 2022. <u>Twitter</u> est passé de 5 555 à 5 783 Le nombre total d'abonnés sur <u>Instagram</u> à la fin de l'exercice biennal a été de 1 862 abonnés (contre 1 637 auparavant). <u>LinkedIn</u> a réunis 1 500 adeptes.
- 49. Les documents et les rapports relatifs aux programmes et aux projets ont continué d'être téléchargés dans le répertoire de documents du PNUE, où ils faisaient partie de la base de données officielle du PNUE; les contrôles en termes d'accès et de téléchargement ont été plus faciles, et plus facilement localisés grâce aux moteurs de recherche.
- 50. Le sous-programme CETA a également soutenu AMEP et SPAW, dans l'examen de la première base de données environnementales de la région qui a été développée par GRID Genève.
- 51. Le sous-programme CETA a également continué d'examiner le modèle de rapport de la Convention de Cartagena, afin d'y intégrer des améliorations fondées sur les observations des Parties.

ANNEXE I : État des réponses aux décisions de la Conférence des Parties à la Convention de Cartagena

État des réponses aux Décisions pertinentes de la dix-neuvième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes.

Décisions de la 16° COP de la Convention de Cartagena				
	Code couleur de l'état (terminé, en cours ou non démarré)	Action(s) prise(s)	Commentaires	
		sion I Plan de travail et budget		
1. Le Secrétariat produit davantage de produits de gestion des connaissances en français et en espagnol	Terminé.	Ressources mobilisées à partir de plusieurs projets pour soutenir la traduction. Nouveaux produits de gestion des connaissances téléchargés sur le site Web dans les trois langues. Campagnes sur les médias sociaux et publications dans les trois langues. Soustitres complétés pour la vidéo anniversaire.	Les efforts se poursuivent pour faire traduire les nouvelles fiches de projet et les fiches d'information dans les trois langues de travail de la Convention. Nouveaux contrats de traducteurs annoncés. Demande à être inclus dans le contrat de coopération du siège du PNUE pour la traduction.	
2. Le Secrétariat mobilise des ressources financières pour la mise en œuvre d'activités non financées	Terminé.	Succès dans la mobilisation de ressources du siège du PNUE pour les activités LBS sur les éléments nutritifs, y compris les stratégies nationales de réduction de la pollution par les éléments nutritifs en Jamaïque et à la Barbade, l'organisation d'un atelier régional sur l'eutrophisation côtière, la mise en place d'une plateforme régionale de données et l'appui à l'élaboration d'un plan d'action national sur les déchets marins pour Sainte-Lucie. Grâce à un partenariat avec ACS, un webinaire de 5 jours sur les microplastiques a été organisé.	Cela se fait grâce à l'élaboration de nouvelles propositions du FEM et à une meilleure coordination avec le siège du PNUE. Discussions en cours sur la manière dont le Secrétariat peut tirer parti de la programmation de FEM 8 et élaboration de nouvelles propositions de projets conjoints. Activités non financées à présenter dans le plan de travail 2023-2024.	

	Code couleur de l'état (terminé, en cours ou non démarré)	Action(s) prise(s)	Commentaires
3. Le Secrétariat identifie de nouvelles possibilités de partenariat	Terminé.	Des partenariats ont été renforcés et/ou développés avec le GWP-C, le GRID Genève, le Gouvernement allemand, l'Ocean Sewage Alliance, la Communauté de pratique de l'acidification des océans, COSTA sur la télédétection des déversements d'hydrocarbures, GEMS Oceans et GEMS Freshwater et la Commission OSPAR. Communication officielle de présentation adressée à l'OECS, à la CARICOM et à la CCAD. Collaboration avec AIEA et INVEMAR pour envisager l'expansion d'un réseau de laboratoires (REMARCO) qui serait un RAR pour la Convention.	
4. Le Secrétariat renforce les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, les conventions et plans d'action pour les mers régionales et l'Agenda international mondial	Terminé.	Participation aux activités du Centre de BÂLE, signature d'un Mémorandum d'entente avec OSPAR et appui technique fourni sur les éléments nutritifs, partage d'expériences sur les déchets marins avec le Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud, avec COBSEA sur les éléments nutritifs, avec la Convention de Barcelone sur les rapports en ligne et les systèmes d'information régionaux, et avec Abidjan sur les MPA. Collaboration avec le Secrétariat de la CDB pour l'atelier conjoint de l'OECMS avril 2022 et élaboration d'une feuille de route pour la collaboration entre les mers régionales et les organisations régionales de gestion des pêches. Un événement parallèle sur les sargasses aura lieu à la COP de la CDB.	Cela se fait principalement dans le cadre du projet MEA ACP et en collaboration avec les secrétariats des MEA et dans le cadre de la Stratégie pour les mers régionales.

	Code couleur de l'état (terminé, en cours ou non démarré)	Action(s) prise(s)	Commentaires		
	Décis	sion II Dispositions financières			
5. Le Secrétariat invoque l'article 24 sur l'administration de l'amendement 1 au « Règlement financier de la Convention » et collabore avec les Parties contractantes ayant des contributions non acquittées au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes pour convenir de plans individuels de remboursement de la dette.	Terminé.	Le Secrétariat a engagé des communications et/ou des discussions avec des pays au sujet des contributions exceptionnelles, notamment avec Anguilla, la Grenade et Cuba. Plusieurs fiches de pays ont été achevées et un modèle de résumé a été finalisé pour tenir le Bureau informé de l'état des contributions. Appui demandé à l'OECO, à la CARICOM, à la CCAD et au Bureau régional du PNUE en ce qui concerne les contributions	Il s'agit d'un processus continu qui se poursuivra au cours du prochain exercice biennal.		
6. Le secrétariat prie le Directeur exécutif du PNUE de proroger le Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes jusqu'à la prochaine Conférence des Parties.	Terminé.	Demande envoyée et approuvée. Aucune autre action n'est requise.			
7. Le Secrétariat convoquera des réunions en personne lors de futures COP, si la situation financière du Secrétariat s'améliore.	Terminé.	Discussions tenues avec le Royaume des Pays- Bas pour coorganiser la COP, du 18 au 21 avril 2023			
Décision III Gouvernance					
8. Le Secrétariat tient les Parties contractantes informées de tous les processus et négociations des mémorandums d'entente.	Terminé.	La CBI n'a pas accepté les clauses du PNUE de l'ébauche de Mémorandum d'entente. Des discussions initiales ont eu lieu avec l'OECS au sujet d'un éventuel nouveau Mémorandum d'entente basé sur une décision ministérielle.	Aucun nouveau Mémorandum d'entente n'est prévu au cours du présent exercice biennal. Il s'agira d'un processus opérationnel continu.		

	Code couleur de l'état (terminé, en cours ou non démarré)	Action(s) prise(s)	Commentaires
9. Le secrétariat assure la liaison avec le PNUE (siège) et fournit une analyse plus approfondie et une contribution de fond aux Parties contractantes sur les mesures stratégiques de l'examen liées à la viabilité financière du secrétariat et à la réforme financière.	En cours	Le Secrétariat dans les discussions en cours avec le siège du PNUE sur la meilleure façon d'internaliser l'appui des projets et de couvrir les coûts d'appui aux projets. Un suivi plus attentif des dépenses et des dépenses opérationnelles partagées entre plusieurs projets.	Le siège sera invité à faire une présentation sur la viabilité financière à la prochaine COP de la Convention de Cartagena
10. Le Secrétariat veille à ce que le Règlement intérieur soit plus strictement respecté pour toutes les réunions de la Convention de Cartagena et de ses protocoles	Terminé.	L'appui du siège est demandé pour obtenir des fonds de la part du siège, afin d'aider à la formation des parties sur le règlement intérieur. Ateliers internes organisés avec tout le personnel, en septembre 2022.	Session d'orientation pour les nouveaux points de liaison, avant les COP, en mars 2023
11. Le Secrétariat effectue un examen et une analyse détaillés de l'architecture des opérations générales, des sources de financement et de l'organisation avec le Secrétariat des CAR et des RAR.	Terminé.	Consultante - Mme Monica Borobia a finalisé son rapport de conseil, en juin 2022. Le Secrétariat a fourni un soutien en matière de coordination. La première réunion avec les CAR a eu lieu en décembre 2021, la deuxième réunion, le 20 juin 2022, et la troisième réunion en personne, en juillet 2022. Le plan de mise en œuvre et les réponses aux recommandations du rapport ont été achevés et communiqués aux gouvernements hôtes du CAR au mois d'août, et à toutes les Parties contractantes, en septembre.	Les Parties contractantes examineront la nécessité de mettre à jour les lignes directrices du CAR/RAR.
12. Le secrétariat fournira une analyse de la façon dont il voit le Programme pour les mers régionales du PNUE et d'autres divisions appuyer les travaux du secrétariat.	En cours	Cette question est spécifiquement couverte par le consultant en cours, M. Gaetano Leone, engagé par le siège du PNUE. L'appui à la nouvelle Stratégie pour les mers régionales et la participation à la Réunion annuelle pour les mers régionales, 2022, constitueront la base de cette analyse. Elle sera incluse dans la stratégie mise à jour du PEC.	

	Code couleur de l'état (terminé, en cours ou non démarré)	Action(s) prise(s)	Commentaires
13. Le secrétariat encourage le Bureau à suivre la mise en œuvre du programme de travail et à présenter un rapport aux Parties contractantes au milieu de l'exercice biennal.	Terminé.	Cela a été inclus dans les nouveaux termes de référence du Bureau. Au moins deux réunions du Bureau sont prévues avant la prochaine Conférence des Parties. La première, le 5 décembre 2022, et la deuxième, en février ou début mars 2023.	
	De	écision IV Stratégie du PEC	
14. Le Secrétariat compile les commentaires sur la stratégie du PEC et établit un groupe de travail chargé d'examiner et d'analyser la meilleure façon d'intégrer ces commentaires dans le projet actuel.	En cours	Ressources mobilisées dans le cadre du projet MEA ACP pour appuyer la mise au point de la Stratégie sur la base des commentaires reçus. Finalisation et publication des termes de référence concernant le consultant. Stratégie mise à jour, attendue pour le 15 janvier.	Compte tenu de l'état d'avancement de la Stratégie du PEC et de la capacité limitée du Secrétariat, le projet de Stratégie du PEC sera communiqué au Bureau et à toutes les Parties contractantes pour contribution.
15. Le Secrétariat veille à ce que la mise au point de la stratégie du PEC soit orientée par les décisions de la 19° réunion intergouvernementale et de la 16° COP.	Terminé.	Projet MEA ACP pour soutenir le consultant qui utilisera le rapport sur la gouvernance et les récentes orientations stratégiques pour les mers régionales, pour achever la stratégie du PEC. Ce consultant a été recruté et la stratégie actualisée sera présentée à la prochaine Conférence des Parties.	
16. Le Secrétariat soutient le travail sur l'économie bleue sans prendre en charge le flot de travail supplémentaire, en créant des groupes de travail et / ou en utilisant des ressources supplémentaires.	Terminé.	Cela a été clairement communiqué au siège et au Bureau régional du PNUE. Un certain soutien au travail régional de l'économie bleue doit avoir lieu par le biais du projet MEA ACP. Contribution fournie au document de l'Économie bleue pour la COP de la CDB	En collaboration avec le siège du PNUE, une étude sur l'économie bleue axée sur le lien avec le financement de la biodiversité et le soutien aux plans de financement des pays (CBD et autres) sera financée à travers MEA ACP. Ce document sera présenté en tant que document d'information à la Conférence des Parties.

	Code couleur de l'état (terminé, en cours ou non démarré)	Action(s) prise(s)	Commentaires
	De	écision V Décisions des COP	
17. Le Secrétariat intègre davantage les deux sous-programmes par le biais de STAC, des COP et/ou de représentations conjointes.	Terminé.	Intégration programmatique et administrative continue - se déroulant à travers plusieurs projets et activités. Le nouveau JPO et VNU MEA ACP facilite cette intégration. Une réunion conjointe présentielle des CAR a eu lieu, en juillet 2022, à la suite de deux réunions virtuelles entre le Secrétariat et les CAR. L'examen détaillé et la préparation du plan d'action en réponse à l'analyse du RAR du CAR sont également terminés.	L'élaboration du plan de travail 2023/2024, ainsi que la convocation des STAC et des COP continueront de promouvoir une intégration plus poussée.
	Décision	on VI CAR/REMPEITC-Caribe	
18. Le Secrétariat favorise le travail du Centre et diffuse des informations sur ses activités et ses capacités	Terminé.	Le travail du CAR-REMPEITC est activement mis en avant par le biais du site Web, des médias sociaux et des communications avec les points de liaison et le nouveau bulletin du PEC. Les représentants de CAR REMPEITC ont demandé à faire partie de la vidéo anniversaire et à faire une présentation lors de divers webinaires, y compris ELAW. Les activités du Centre ont également été mentionnées dans des rapports récents au Secrétaire général de l'ONU sur la mer des Caraïbes et les océans et le droit de la mer. La réunion du Comité directeur du CAR REMPEITC et la réunion des directeurs maritimes de l'OMI ont également servi à promouvoir le travail du CAR REMPEITC et de son nouveau site Web.	

	Code couleur de l'état (terminé, en cours ou non démarré)	Action(s) prise(s)	Commentaires
19. Le Secrétariat renforce la collaboration dans la région en matière de suivi des déversements d'hydrocarbures.	Terminé.	Facilité par des discussions avec l'OMI, l'IMA, le CAR REMPEITC et NOAA. Document d'information à soumettre à la Conférence des Parties en vue de l'élargissement du programme COSTA. Lié à 20.	
20. Le Secrétariat étudie les possibilités de reproduire et d'intensifier la formation à la détection des déversements d'hydrocarbures et d'autres polluants, à l'aide de la technologie de télédétection par satellite	Terminé.	Facilité par des discussions avec l'OMI et NOAA. Les recommandations du CAR REMPEITC et les décisions de la réunion des administrateurs maritimes appellent à cette coopération sur la base des présentations faites par le Secrétariat, le CAR REMPEITC et la NOAA	
	Décisio	on VII Mécanisme de coordination	
21. Le Secrétariat continue de participer au processus d'élaboration du projet PROCARIBE+ et tient les Parties contractantes informées.	Terminé.	Le Secrétariat a fourni des candidats pour les groupes thématiques en vue du processus d'élaboration des propositions, il a participé à la réunion finale du Comité directeur du projet et au premier atelier de validation. Procaribe+ a été soumis et se trouve en analyse par le FEM. Décision finale attendue d'ici décembre 2022	La participation spécifique du Secrétariat sera basée sur le document de projet final, et dans la mesure où le Secrétariat sera impliqué va être incluse dans le projet de plan de travail, 2023/2024, présenté aux Parties.
22. Le Secrétariat participe au Mécanisme de coordination, une fois établi.	Terminé.	En attente d'une décision formelle sur le projet Procaribe+	Voir ci-dessus.

	Décision VIII Dispositions institutionnelles du Secrétariat					
23. Le Secrétariat a mis en place la nouvelle structure organisationnelle du secrétariat, en veillant à ce que les responsabilités, la délégation de pouvoirs, la chaîne hiérarchique et l'obligation redditionnelle de chaque poste figurant dans l'organigramme, soient claires et cohérentes.	Terminé.	Couvert dans le cadre du conseil assuré par Gaetano Leone. Les rapports finals ont été distribués à toutes les Parties. Un projet de plan de mise en œuvre sera élaboré et présenté à la prochaine Conférence des Parties. Les changements apportés à la structure existante dépendront du financement et des décisions de la COP.				
24. Le Secrétariat veille à ce que les compétences et les ensembles d'aptitudes figurant dans les descriptions de travail du personnel soient à jour et à ce que les besoins de formation du personnel soient identifiés et rationalisés.	Terminé.	Réalisé dans le cadre du conseil assuré par Gaetano Leone. Identification des besoins de formation du personnel et formation sur le renforcement des capacités internes, organisée une fois par semaine, au mois de mai 2022. Formation supplémentaire identifiée et en cours.	Les besoins de formation à plus long terme seront développés et sous réserve de la disponibilité du financement. Plusieurs cours de formation sont dispensés et reflétés dans les EPA du personnel			
25. Le Secrétariat veille à ce que le « projet de termes de référence » du Bureau soit communiqué aux Parties contractantes, au plus tard, deux (2) semaines après la réunion.	Terminé.	L'ébauche des termes de référence a été communiquée, les commentaires reçus et incorporés. Termes de référence définitifs partagés en anglais, en espagnol, et en français, en avril 2022. Discussions bilatérales avec le Gouvernement de la Barbade. Première réunion en décembre 2022				
26. Le secrétariat collabore avec le Fonds pour l'environnement mondial pour assurer la participation du secrétariat de la Convention de Cartagena à un plus grand nombre de projets marins, appuyant la mise en œuvre de la Convention et des protocoles et que les Parties par le biais du Bureau ou lors des réunions de la Conférence des Parties, soient informées des progrès accomplis.	Terminé.	Le Secrétariat participe activement en tant qu'agence d'exécution partenaire à IWEco, Procaribe+, CReW+, IW Learn, Cities, Golfe de Mexico, aux discussions pour le développement de nouveaux Trinfrio et CarBlueFin. Concepts régionaux dans le cadre de FEM 8, y compris sur l'économie bleue, les BBNJ, les éléments nutritifs et le EBM de l'eau douce.	Les nouveaux domaines d'activité du FEM sont les plastiques, les îles bleuvert, la restauration et les océans propres et sains. Les concepts en discussion comprennent l'économie bleue, les BBNJ, les éléments nutritifs et l'eau douce.			

27. Le Secrétariat présentera une stratégie de mobilisation des ressources à la prochaine Conférence des Parties.	En cours	Esquisse de la stratégie de mobilisation des ressources élaborée par le consultant du siège du PNUE. De nouveaux services de conseil financés par le projet MEA ACP seront utilisés pour renforcer cette stratégie dans le cadre de la stratégie plus large du PEC. Mise au point et publication des termes de référence pour le consultant.	Une stratégie plus globale de mobilisation des ressources devra peut- être être élaborée, sous réserve de la disponibilité des ressources et compte tenu des stratégies actualisées du siège du PNUE.
	Décision	IX Modèle de rapport de Cartagena	
28. Le Secrétariat soutient les gouvernements dans le processus de ratification de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.	En cours	Des SSFA développés avec les CAR LBS CIMAB et IMA, avec le soutien financier des projets ACP MEA et CReW+ pour soutenir la ratification. Des ateliers régionaux organisés en novembre 2021 avec des Parties non contractantes et des discussions bilatérales et des activités de sensibilisation ont eu lieu pour déterminer la meilleure façon de fournir ce soutien. Les rapports d'atelier et la matrice d'évaluation des besoins sont disponibles. Lettres en cours de préparation, à envoyer à tous les pays pour fournir des mises à jour sur l'état de ratification, et déterminer si un soutien est nécessaire.	Recommandation présentée lors de la 9e réunion du Conseil des ministres de la durabilité environnementale de l'OECO visant à promouvoir la ratification, ainsi que des réunions du projet IWEco du FEM, de la réunion du Comité directeur du CAR REMPEITC et de la réunion des directeurs des administrateurs maritimes organisée par l'OMI. Le Suriname a indiqué que le Gouvernement envisageait de ratifier le Protocole et Saint Vincent est en cours de ratifier le Protocole LBS.
29. Le Secrétariat envoie en temps voulu des rappels aux Parties contractantes pour qu'elles soumettent leurs futurs rapports biennaux.	Non démarré	Cette activité aura lieu à partir de décembre 2022	Le Secrétariat doit envoyer des rappels dans les 3 mois, 2 mois et 1 mois précédant la COP de la Convention de Cartagena. Les STAC et autres réunions préparatoires et discussions bilatérales seront également utilisées pour rappeler aux Parties.

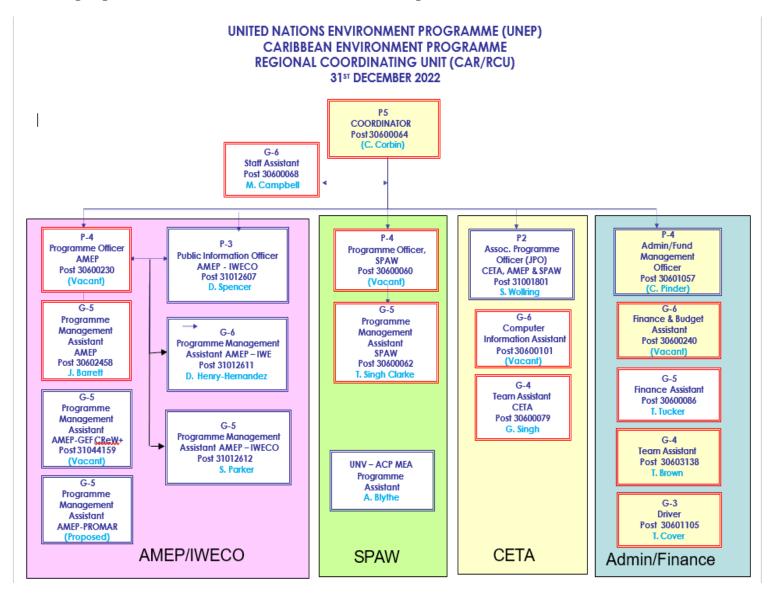
30. Le Secrétariat améliore le format	En cours	Des discussions ont eu lieu avec le secrétariat	
en ligne du modèle de rapport, en		de la Convention de Barcelone et avec le siège	
tenant compte des formats utilisés par		du PNUE, afin d'identifier les outils de	
d'autres MEA et des Secrétariats et		notification en ligne qui pourraient être	
plans d'action de la Convention pour		utilisés.	
les mers régionales.			

ANNEXE II : État des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, au 31 décembre 2022

États et territoires de la région des Caraïbes	Contributions indicatives 2021	Contributions impayées (années précédentes, y compris 2021)	Recd' 2021	Solde au 31- déc-2021	Contributions indicatives 2022	Contributions impayées (années précédentes, y compris 2022)	Recd' 2022	Balance
ANGUILLA	12 791.00	89 537.00	-	89 537.00	12 791.00	102 328.00	102 328.00	-
Antigua-et-Barbuda	12 791.00	127 910.00	-	127 910.00	12 791.00	140 701.00	-	140 701.00
Aruba	11 663.00	-	11 663.00	-	11 663.00	11 663.00	11 663.00	-
Bahamas	12 791.00	25 582.00	-	25 582.00	12 791.00	38 373.00	-	38 373.00
BARBADE	12 791.00	-	12 791.00	-	12 791.00	12 791.00	12 791.00	-
BELIZE	11 663.00	81 641.00	-	81 641.00	11 663.00	93 304.00	93 304.00	-
ILES VIERGES BRITANIQUES	7 547.00	-	7 547.00	-	7 547.00	7 547.00	7 547.00	-
PAYS-BAS DES CARAÏBES	6 000.00	-	6 000.00	-	6 000.00	6 000.00	6 000.00	-
ÎLES CAÏMANES	7 101.00	56 540.00	-	56 540.00	7 101.00	63 641.00	-	63 641.00
COLOMBIE	22 914.00	22 913.06	160 345.53	22 913.06	22 914.00	45 827.06	45 827.06	-
COSTA RICA	13 917.00	(12 349.30)	19 656.08	(12 349.30)	13 917.00	1 567.70	-	1 567.70
CUBA	24 059.00	469 467.35	-	469 467.35	24 059.00	493 526.35	-	493 526.35
CURAÇAO	10 000.00	10 000.00	-	10 000.00	10 000.00	20 000.00	-	20 000.00
DOMINIQUE - COMMONWEALT H	12 791.00	226 737.39	-	226 737.39	12 791.00	239 528.39	-	239 528.39
REPUBLIQUE DOMINICAINE	15 044.00	346.92	31 105.16	346.92	15 044.00	15 390.92	14 832.41	558.51
FRANCE	291 597.00	-	291 597.00	-	291 597.00	291 597.00	291 597.00	-

États et territoires de la région des Caraïbes	Contributions indicatives 2021	Contributions impayées (années précédentes, y compris 2021)	Recd' 2021	Solde au 31- déc-2021	Contributions indicatives 2022	Contributions impayées (années précédentes, y compris 2022)	Recd' 2022	Balance
GRENADE	12 791.00	306 358.00	-	306 358.00	12 791.00	319 149.00		319 149.00
GUATEMALA	13 917.00	-	84 365.56	-	13 917.00	13 917.00	13 917.00	-
RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE DU GUYANA	12 791.00	12 757.06	12 824.94	12 757.06	12 791.00	25 548.06	1	25 548.06
HAITI	12 791.00	12 791.00	12 791.00	12 791.00	12 791.00	25 582.00	-	25 582.00
HONDURAS	12 791.00	(6 419.00)	15 114.00	(6 419.00)	12 791.00	6 372.00	-	6 372.00
JAMAIQUE	18 514.00	37 378.57	14 842.43	37 378.57	18 514.00	55 892.57	16 654.40	39 238.17
MEXICO	40 000.00	-	40 000.00	-	40 000.00	40 000.00	40 000.00	-
MONTSERRAT	3 430.00	3 430.00	6 860.00	3 430.00	3 430.00	6 860.00	3 430.00	3 430.00
NICARAGUA	12 791.00	306 470.00	-	306 470.00	12 791.00	319 261.00	-	319 261,00
PANAMA	13 917.00	68 489.00	-	68 489.00	13 917.00	82 406.00	-	82 406.00
Saint-Kitts & Nevis	3 430.00	-	10 290.00	-	3 430.00	3 430.00	3 430.00	
SAINTE-LUCIE	11 663.00	53 334.80	11 663.00	53 334.80	11 663.00	64 997.80	11 638.00	53 359.80
Saint-Vincent & Les Grenadines	11 663.00	139 839.34	1	139 839.34	11 663.00	151 502.34	1	151 502.34
SURINAME	12 791.00	115 119.00	-	115 119.00	12 791.00	127 910.00	-	127 910.00
Trinidad-et-Tobago	15 044.00	-	30 088.00	-	15 044.00	15 044.00	15 044.00	-
TURC & ÎLES CAÏQUES	6 174.00	6 174.00	6 174.00	6 174.00	6 174.00	12 348.00	12 348.00	-
EUA	393 975.00	-	400 000.00	-	393 975.00	393 975.00	400 000.00	(6 025.00)
VENEZUELA	170 375.00	1 703 750.00	=	1 703 750.00	170 375.00	1 874 125.00	·	1 874 125.00
Total	1 264 308.00	3 857 797.19	1 185 717.7	3 857 797.19	1 264 308.00	5 122 105.19	1 102 350.87	4 019 754.32

ANNEXE III : Organigramme du Secrétariat de la Convention de Cartagena, au 31 décembre 2022



ANNEXE IV : État des annonces de contributions et des dépenses (en \$US).

ANNÉE	ANNÉE 2019		2021	2022	
Promesses de contributions <i>a</i>)	1 264 308.00	1 264 308.00	1 264 308.00	1 264 308.00	
Contributions reçues <i>b</i>)	636 682.46	1 248 581.73	1 185 717.70	1 102 350.87	
Solde des contributions $(a-b=c)$	(627 625.54.)	(15 726.27)	(78 590.30)	(161 957.13)	
Dépenses réelles d)	1 106 118.28	1 009 129.22	1 124 526.18	865 126.99	
Solde des contributions vs les dépenses $(b-d=e)$	(469 435.82)	239 452.51	61 191.52	237 223.88	

ANNEXE V : Budget et dépenses par catégorie d'engagements (en US)

Poste budgétaire	Budget réel, 2019	2019 Exp.	Budget réel, 2020	2020 Exp.	Budget réel, 2021	2021 Exp.	Budget réel, 2022	2022 Exp.
Voyage	164 371	79 789.65	51 750	2 941	30 000	0	30 000	1 109.48
Personnel	925 000	831 538.43	910 000	810 379	910 000	855 927.62	930 000	661 519.77
Services contractuels	13 500	2 486.01	10 125	9 292	15,000	48,894.06	15 000	20 371.66
Ravitaillement et Matériel	1 500	790 90	1 125	22 06	2 000	2 008.79	2 000	0
Coûts opérationnels	76 500	60 623.00	75 000	45 023.38	75 000	67 282.60	135 000	82 239.67
Équipement et Mobilier	3 500	3 600.34	9 000	5 636.11	7 000	2 852.72	7 000	358.53
Sous-total	1 184 371	978 873.94	1 057 000	873 294	1 039 000	976 965.79	1 119 000	765 599.11
CDP (13 %)	144 218	127 253.61	104 625.00	135 835.04	135 070	147 560.39	145 470	99 527.88
<u>Total</u>	1 328 589	<u>1 106 127.55</u>	<u>1 161 625.00</u>	949 674.03	<u>1 174 070</u>	1 124 526.18	1 264 470	865 126.99